

ANNEE 2008 NUMERO 73

MOIS D'OCTOBRE

Sommaire :

- Edito,

- Activité municipale,

- Animations et Vie Culturelle,

- Éducation et Action Sociale,

- Vie Sportive,

- Agenda.

J'évoquais dans mon édito précédent des perspectives de rentrée ; eh bien, voilà, elle a eu lieu et je peux constater qu'elle s'est globalement bien passée.

Etablissements scolaires, services municipaux, élus, ont repris le rythme soutenu du quotidien un peu ralenti en été.

Les scolaires ont effectué une reprise sans problème. Dans le primaire et à la maternelle de l'école Jean Jaurès les deux nouveaux Directeurs Monsieur ESPINOSA et Madame BLANC-GONNET ont organisé la rentrée avec une équipe en partie renouvelée; le travail et le rôle des ATSEM se trouve reconnu et conforté par la titularisation du quatrième poste.

A la Cité Scolaire Route de Limoux, l'inauguration des dernières réalisations a réuni le 4 septembre les entités régionales, départementales et locales ; Monsieur le Président du Conseil Régional et Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ariège ont mis l'accent sur l'effort particulier en matière d'éducation, les sommes allouées aux travaux sont considérables, surtout dans le secteur technique, technologique et les outils multimédias.

L'école Saint Maurice a effectué pendant l'été des travaux de création et de rénovation de locaux.

Au sein des services de la ville, aucun changement important à signaler. Seul le cinéma qui a ré-ouvert

après les congés, exigera dans un futur proche une réflexion précise sur son fonctionnement ; en effet, victime de la concurrence des nouvelles technologies multimédia, les salles noires connaissent une désaffection générale de plus en plus préoccupante.

Les deux mois d'été ont amené à Mirepoix un public considérable, globalement stable par rapport à 2007 malgré la morosité générale du temps et du pouvoir d'achat. Les très nombreuses animations ont connu le succès, « comme d'habitude » serais-je tentée de dire. Je voudrais une fois de plus féliciter les organisateurs et leur redire la reconnaissance de toute la ville ; j'y associerai nos services techniques constamment sur la brèche.

Le Conseil Municipal et les services administratifs ont repris le rythme intense des réunions de travail et de concertation, sur les dossiers importants dont je vous entretiendrai ultérieurement.

Cordialement

Le Maire
Nicolas QUILLIEN

ADEC

Pour la soirée d'ouverture de la saison 2008/2009, l'A.D.E.C recevra le **samedi 4 octobre, à 21 heures**, salle Paul Dardier, la Troupe du Falstaff Théâtre qui présentera « IMPROVIZ'AFON ».

Imaginez deux équipes remontées à bloc, prêtes à tout pour remporter la coupe, une présentatrice-arbitre un brin sadique et pas du tout partiale, des situations abracadabrantesques, un public participatif et survolté, des thèmes et des contraintes de jeu insurmontables... le tout sur un rythme effréné !

Quatre comédiens improvisent, changent de têtes et de voix, de personnages, de sentiments, jonglent avec les sujets, les styles et les contraintes imposés par l'arbitre ou le public.

Du jeu, du suspense, de la sueur et du rire aux larmes... Une performance théâtrale hors du commun à déguster de 7 à 97 ans !

Entrée : 8€

6€(adhérents, étudiants, lycéens)

A l'issue du spectacle, la carte d'adhérent à l'A.D.E.C vous sera proposée au prix de 8€et le verre de l'amitié sera offert par le Conseil d'Administration.

20° festival des arts de la marionnette, un bilan satisfaisant

La fête avait été voulue et nous pensons pouvoir affirmer qu'elle était bien au rendez-vous, ce premier week-end du mois d'août.

Du jeudi soir où le Théâtre Chignolo a fait halle comble avec *Le déménagement fantastique* au dimanche soir où les marionnettes des Puppemastaz ont fait danser les festivaliers sur un Hip Hop endiablé, la ville n'a pas désempilé.

Les spectacles en salles, tant à Mirepoix que dans la Communauté de Communes ont retrouvé une fréquentation très honorable (90%.) après le fléchissement de l'an passé. La soirée « Fenêtre sur cour » a affiché complet, les spectacles au chapeau ont bénéficié d'un public nombreux, les expositions ont été largement visitées, le cinéma d'animation et les ateliers de fabrication ont accueilli bon nombre de participants.

Les spectacles de techniques diverses qui s'adressaient à tous, des bébés aux adultes, nous ont embarqué dans leurs univers poétiques, comiques, satiriques, émouvants. La qualité et l'originalité de la programmation se voient confirmées par la présence de vingt-quatre programmeurs qui sont venus découvrir des spectacles et rencontrer les artistes.

Alors, merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, aux partenaires institutionnels et privés, aux 78 personnes : techniciens, bénévoles ou intermittents qui ont travaillé au-delà des trois jours de festival pour que chaque spectacle se déroule dans les meilleures conditions. Sans leur investissement, rien n'aurait pu exister.

Ce bilan à peine terminé, notre regard se tourne vers le futur.

Comme l'a déclaré Madame le maire lors de l'inauguration, le Festival des Arts de la Marionnette a pris une ampleur, une renommée qui nécessitent aujourd'hui une réflexion globale sur son devenir. La place que l'association Fil en Trope doit occuper dans l'espace artistique et économique doit être étudiée, ses moyens de production réévalués avec tous les partenaires qui souhaitent que notre territoire devienne l'un des foyers majeurs de création artistique et de diffusion des arts de la marionnette en France.

Josiane GUILPAIN

Présidente

La Pom' fête ses 10 ans !



Samedi 18 & dimanche 19 Octobre 2008

En ce 3^{ème} week-end d'Octobre, le cœur de la cité médiévale de Mirepoix revêtira son manteau de Pomme.

Pour cette date anniversaire, l'association se propose de vous refaire vivre des moments forts de la Fête au travers de différentes structures qui ont symbolisé des thèmes forts : drakkar, biplan, Formule 1, Moulin et bien sûr un Grand Gâteau d'anniversaire.

Tout au long du week-end de nombreuses animations vous seront proposées : fabrication et vente de jus de pomme, le marché de la Pom' par les producteurs locaux, exposition-vente sous les couverts, démonstration de distillation par un bouilleur de cru, défilé et exposition de vieux tracteurs, spectacle de danses, piécette de théâtre pour les plus jeunes.

Animations musicales : bandas, musique traditionnelle des Pyrénées, concert de l'école de musique de Mirepoix.

En attendant cet heureux évènement toutes les bonnes volontés, bénévoles et membres de l'association, mettent du cœur à l'ouvrage dans la préparation de cette grande fête (fabrication des structures, organisation technique...)

**Aussi nous vous convions à rejoindre notre équipe
pour participer à cette belle aventure.
Nous serions très heureux de vous compter parmi nous.**



Association « Mirepoix En Avant » mairie 06500 Mirepoix
Contacts : tel : 06 77 44 96 65 fax : 05 61 68 89 48
Mail : mirepoixenavant@no-log.org

DES FETES HISTORIQUES TRES PRISEES

L'Association MAMET (plus connue sous le nom de Médiévales) a été très affectée par l'article paru dans la Dépêche du 29/07/08 qui dénigrait la fête et dont les photos étaient signées JR. Heureusement le Journal de l'Ariège et Ariège News qui encensaient la manifestation lui ont redonné le souffle nécessaire pour se lancer dans la préparation des fêtes 2009.

Le titre «MIREPOIX SE VET EN XVIIe » l'annonçait : notre bastide à vécu pendant 4 jours au temps du Roi Soleil, pari difficile car la période n'est pas simple à traiter (les costumes très élaborés exigent un gros travail de confection; les instruments de musique comme le clavecin ne peuvent pas prendre part à un défilé) mais les bénévoles s'en sont donné à cœur joie et les costumières ont créé énormément de tenues.

-
Plus de 150 personnes ont pu apprécier le repas animé du vendredi soir. La pièce montée au dessert, avec ses magnifiques chevaux en sucre était une pure merveille, dans la tradition des fêtes de Versailles tout comme la musique du groupe Consortoulouse.

Le samedi les jeux géants ont connu leur succès habituel auprès des jeunes et même des adultes ! Les jeunes bénévoles de l'association ont animé la place en faisant revivre la vie du village au XVIIe sous l'œil intéressé d'un sergent recruteur, et de mousquetaires prêts à en découdre à l'épée.

Le défilé du dimanche a connu un énorme succès, il y a bien longtemps qu'une telle foule ne s'était amassée sur la place des couverts, derrière le groupe Saboï, les deux carrosses, les cavaliers, les danseurs et la Compagnie du mat du perroquet (qui avait fait apprécier des fabliaux en début d'après-midi). 150 bénévoles ont pu faire admirer de magnifiques costumes.

Un des points forts de la fête, le spectacle nocturne des « féeries » originales et uniques dans le sud de la France présentait sous la halle une réception chez Louise de Roquelaure au château de Lagarde avec danses, théâtre et festin.

Au chevet de la cathédrale une partie d'échecs sur un échiquier géant où les bleus et les rouges s'affrontaient dans une chorégraphie à la fois burlesque et fastueuse.

Dans le jardin de l'évêché c'est Charles Perrault qui était évoqué dans la « Belle au bois Dormant » sur une adaptation de Jean Claude Baudouin.

Dans la cathédrale en cette année anniversaire de l'apparition de Lourdes c'est la vie de la Sainte Vierge qui était évoquée par nos statues humaines sur un accompagnement musical de Consortoulouse. L'annonciation, la nativité et l'assomption ont ébloui les spectateurs, certains sont même passés plusieurs fois devant les tableaux.

La pluie du Dimanche soir a perturbé le déroulement du spectacle mais à l'abri de la halle nous avons pu enchaîner toutes les représentations.

Le lundi est resté dans la tradition avec la messe en occitan, le défilé aux flambeaux et le feu d'artifice qu'un ennui de mise à feu a un peu perturbé, obligeant notre artificier maison à courir dans tous les sens pour assurer le rythme du spectacle.

Beaucoup de nouveautés et de surprises comme vous pouvez le lire !

Merci à tous les bénévoles de donner de leur temps pour assurer un spectacle qui aurait mérité plus de

considération de la part de certains !

Sybille et Jean-Louis DELBOSC

2e journée de l'histoire locale à MIREPOIX

Samedi 18 octobre 2008

Salle Paul-Dardier, à 15 heures

-

N'ayons pas peur des mots : c'est un immense honneur que fera Jean GUILAINE à la ville de Mirepoix, en venant le samedi 18 octobre nous proposer une conférence.

Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire des Civilisations de l'Europe au Néolithique et à l'Age du Bronze, Jean GUILAINE a accepté de faire étape à Mirepoix, entre deux colloques internationaux, pour nous proposer une conférence dont le titre est :

« *Aux portes de l'histoire : du Néolithique à l'Age du Bronze en Méditerranée* ».

Il nous offrira ce jour-là l'occasion exceptionnelle de l'écouter nous expliquer préhistoire et protohistoire et dédicacera ensuite ses derniers livres, avant que nous ne soyons tous réunis autour d'un vin d'honneur.

Nous nous ferons une joie de vous accueillir particulièrement nombreux ce jour-là !

Martine ROUCHE

Conférence : EVOLUTION DU MONDE DU VIVANT

Jeudi 16 octobre, à 21h, salle du cinéma

Conférence : EVOLUTION DU MONDE DU VIVANT

Quelle est l'histoire du monde du vivant depuis 3,8 millions d'années ?

Quels sont les mécanismes des crises biologiques en phase d'extinction ?

Intervenant : Francis Duranthon, Paléontologue, conservateur au Muséum de Toulouse.

Cette conférence fait partie du cycle de conférences de vulgarisation scientifique organisé par l'association Vive la Science !

COURS D'AQUARELLE

L'Association Culturelle de Mirepoix, organise des cours d'aquarelle animés par **Jacqueline BABY** aquarelliste professionnelle ; ces cours seront dispensés les lundis après-midis de 14h30 à 16h30 et de 16h30 à 18h30. Ils s'adressent aux adultes débutants et confirmés.

Tarifs 2008 :

10€cotisation annuelle à l'association
65€cotisation trimestrielle pour les cours*

* Sur la base de 10 fois 2 heures de cours par trimestre ou 130€sur la base de 10 fois 4 heures de cours par trimestre ; les fournitures ne sont pas comprises dans ces tarifs.

Renseignements :

Office de Tourisme de Mirepoix
tel : 05 61 68 83 76.
Jacqueline BABY
tel : 05 61 60 57 22 ou 06 80 72 80 98.

Début des Cours :

Lundi 6 octobre à 14h30

Salle polyvalente (ancienne gare de Mirepoix)
Possibilité d'inscription ce jour-là puis tout au long
de l'année en fonction des places disponibles.

Semaine du 1 octobre

Le premier jour du reste de ta vie
campagnard)
de la terre

Yvette Bon dieu (documentaire
Voyage au centre

Semaine du 8 octobre

obscénité et vertu (vo, Madonna)
Woman on the beach (vo)

Max la menace

Semaine du 15 octobre

Wallace et Gromit, le mystère du lapin garou
Faubourg 36

Le silence de Lorna

Semaine du 22 octobre

Parlez moi de la pluie (Jaoui, Bacri)

Rumba

Semaine du 29 octobre

Coluche, l'histoire d'un mec

La famille Suricate

Semaine du 5 novembre

Max and Co (animation, en partenariat
Entre les murs (palme d'or en 2008 à Cannes)

avec la médiathèque intercommunale)

EDUCATION ET ACTION SOCIALE

Club DES AÎNES « Soleil d'automne »

Les activités du mois d' Octobre 2008

Tous les lundis : **de 10 heures 00 à 11 heures 30** **PERMANENCE**
 de 15 heures 00 à 17 heures 00 **ESPAGNOL**

Tous les mardis : **de 14 heures 00 à 17 heures 00** **PATCHWORK**

Tous les mercredis : **de 14 heures 00 à 17 heures 00** **PEINTURE SUR SOIE**

jeudi 2 octobre Sortie culturelle d'une journée **Matin : Visite du Château de CARCASSONNE**
Midi : Repas à l'espace Liberty à NARBONNE
Après-midi : Visite de l'Opidium d'ENSERUME

Jeudi 9 octobre à **12h00** Repas (Cassoulet) à la salle Paul DARDIER avec animation. Inscription dans les conditions habituelles au Club.

Dimanche 12 octobre Après-midi Spectacle André RIEU. Modalités et inscriptions au club dans les conditions habituelles.

Mardi 14 octobre Sortie au Pas de la Case – Départ 12h00

Jeudi 16 octobre de 14h00 à 17h00 Petit loto au Club suivi d'un goûter gratuit

Jeudi 23 octobre à 14h00 Salle Paul DARDIER – après-midi en chansons interprétées par la chorale « Canto Lausetto » de Conques sur Orbiel
Participation : 5 euros à l'inscription.

Mardi 28 octobre Repas spectacle organisé par la Fédération Départementale à Lézat. Modalités et inscriptions au Club dans les conditions habituelles.

Jeudi 30 octobre Journée des présidents au Mas-d'Azil.

**LES MUSICIENS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ECOLE
DE...MUSIQUE !**

Les petits, à partir de 4 ans suivent les cours d'IMA, Initiation Musicale Active avec Marc Clanet, Directeur de l'école de musique municipale, le mercredi de 10H à 11H.

Les cours d'éducation musicale sont assurés par Frédéric Huertas pour les plus jeunes et Georges Torsiello pour les adultes.

Les instruments enseignés sont :

- la flûte traversière avec Jon Lacey
- la clarinette et le saxophone avec Georges Torsiello
- la trompette et le cor avec Frédéric Huertas
- le trombone et le tuba avec Marc Clanet
- les percussions avec Pascal Lawrynowicz

La chorale adulte reprend ses vocalises le vendredi de 18H à 20H.

La classe d'orchestre, pour les instrumentistes débutants, répète le jeudi de 18H à 19H.

L'orchestre d'Harmonie prépare sa saison le mardi de 18H30 à 20H. Il participera aux animations de la cité : la Fête de la Pomme, la messe de la Ste Cécile le 23 novembre, le Téléthon, Swing à Mirepoix ou la Fête de la musique. Il assure aussi toutes les commémorations officielles aux Monuments aux morts.

L'Association Ecole de Musique prête des instruments aux débutants, participe à l'intendance des concerts et manifestations musicales et offre une ouverture culturelle à ses adhérents comme des sorties aux concerts de l'orchestre du Capitole à la Halle aux Grains de Toulouse.

N'hésitez pas à venir, à l'ancienne gare de Mirepoix, rencontrer les membres du bureau :

Président : Michel Poitevin

Vice-Présidents: Guy Cirila et Benjamin Sicard

Secrétaires : Nathalie Riveslange et

Christiane Saout

Trésoriers : Fernand Ribaute et

Robert Schoenknecht

Rentrée à l'Espace d'Initiatives

Les différentes activités de l'EISE ont repris.

Depuis le 1^{er} juillet 2008, le service de soins infirmiers à domicile a obtenu une augmentation de six places supplémentaires. Le SSIDPA peut aujourd'hui prendre en charge jusqu'à 26 personnes.

Depuis le 1^{er} juillet 2008, l'EISE a conventionné avec la Maison Commune Emploi Formation de FOIX. Ceci va permettre la mise en place d'un Point d'appui Emploi Formation ainsi que le suivi des contrats aidés.

Les activités du centre social, avec l'arrivée de Camille Soularue en tant qu'animatrice, reprennent aussi. Après l'organisation d'un vide armoire fin septembre, de nouvelles actions sont en préparation : soirées débats (nous sommes à l'écoute des sujets que vous souhaiteriez y voir aborder), week-ends familles, bourses aux jouets, jardins solidaires... N'hésitez à nous faire part de vos suggestions et idées nous nous efforcerons de les concrétiser.

La Petite Planète accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte, tous les mercredis matins de 9h à 12h. Cette activité a pour objectifs d'apporter un soutien à la parentalité et d'offrir un moment ludique aux jeunes bambins du canton.

L'atelier couture a lieu tous les jeudis de 14h à 17h.

Le CLAS (Contrat Local Accompagnement à la Scolarité) pour les enfants de 6^{ème} et 5^{ème} a repris le 3 octobre. Tous les mardis et jeudis de 17h à 19h, trois animateurs encadrent les enfants afin de leur apporter une aide méthodologique et de concevoir avec eux de nouveaux projets collectifs.

Centre de permanences

CPAM.....Vendredi 9h00-11h30

Caisse primaire d'assurance maladie

CAF.....2ème jeudi 9h00-12h00

Caisse d'allocation familiales

MSA Social.....13h30-15h00

MSA Administratif.....3ème Mardi 9h00-12h00

Mutualité sociale agricole

Planning familial.....Mercredi 17h00-18h30

Phébus Ariège.....2ème et 4ème Lundi 9h00-12h00

Cours d'ESPERANTO.....Lundi 13h30-16h00

ALPHABETISATION.....Lundi 13h30-16h30

(cours de français).....Vendredi 9h00-12h00

Sur RDV

CRAM.....0 821 10 31 31

Caisse régionale assurance maladie

3ème Mercredi 9h00-12h00

ASJOA.....05 61 69 02 80

Association de soutien judiciaire et d'orientation de l'Ariège

4ème Vendredi 9h00-12h00

AIVS.....05 34 09 24 82

Agence immobilière à vocation sociale

1er Lundi 13h30-17h00

CMP enfants.....05 61 01 84 84

Centre médico-Psychologique enfants

Mercredi 9h00-12h00

Plateforme des porteurs de projets.....05 61 69 02 80

Lundi 9h00-12h00

AJE.....05 61 60 58 10

Association des jeunes pour l'emploi

1er et 3ème Mercredi 15h30-17h00

APEA (pour les bénéficiaires du RMI).....05 61 68 14 58
Association des psychologues en Ariège
AIPD.....05 61 05 01 93
Association Information prévention drogues
ANPAA.....05 34 09 84 50
Association Nationale de prévention de l'alcoolisme et addictions
2ème Mercredi 13h30-16h00
SISPAH.....05 34 09 33 10
Service d 'insertion socio- professionnelle pour adultes handicapés

L'EISE se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Tél. 05 61 69 02 80

espace-initiativesmirepoix@orange.fr

INFORMATIONS

ARRETE RELATIF A LA CONSOMMATION D'ALCOOL INTERDITE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Article 1 : la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur l'ensemble des voies publiques et dans les espaces donnant accès aux voies publiques, ainsi que sur l'ensemble des jardins ou parcs publics de la commune, en dehors des terrasses de cafés et de restaurants et tous les établissements dûment autorisés.

Article 2 : des dérogations pourront être accordées lors de manifestations locales, culturelles, folkloriques ou autres, l'organisateur de la manifestation devant obligatoirement présenter une demande écrite au Maire en indiquant le périmètre de la fête et des lieux de vente des boissons alcoolisées.

Article 3 : les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et les contrevenants poursuivis par la loi.

Article 4 : le présent arrêté sera publié par voie d'affichage conformément à l'article L2122-29 du CGCL.

Article 5 :

Ampliation :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Mirepoix
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville
- Police Municipale

Lesquels seront chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire

Nicole QUILLIEN

ORDURES ET DECHETS

Depuis plusieurs années, la compétence des ordures ménagères incombe à la Communauté des Communes et nous veillons donc tout naturellement au respect des engagements pris en informant au maximum nos concitoyens.

Nous vous rappelons dans ce bulletin municipal le fonctionnement du service de la collecte en ville et sur les écarts de MIREPOIX, afin de permettre à chacun d'entre vous de gérer aux mieux ses propres déchets.

La propreté dépend de chacun d'entre nous et ne peut s'obtenir sans le respect des règles élémentaires et les efforts de chacun.

Certaines personnes ont des difficultés pour le transport à la déchetterie :

- Pour les encombrants : prendre rendez-vous par téléphone à la Communauté des Communes ; ceci afin d'éviter définitivement le dépôt d'objets peu esthétiques et peu hygiéniques à côté des containers.
- Pour les déchets verts, le service est assuré le mardi après par la Communauté des Communes.
- Quant aux containers du centre ville quelques aménagements vont être entrepris en guise de tests de façon à les dissimuler au maximum en tenant compte des observations émises par monsieur l'architecte des bâtiments de France.

L'éco-conseiller

Christian CIBIÈL

Rappel sur le fonctionnement du service de collecte des déchets sur la ville de Mirepoix

Collecte des ordures ménagères

La collecte des déchets, sur Mirepoix centre, a lieu 3 fois par semaine, le matin, le lundi, le mercredi et le vendredi. Une collecte supplémentaire est programmée le samedi matin, en juillet et en août, au niveau des cours. De plus, une collecte spécifique est organisée le lundi après-midi, après le marché. Pour les écarts de Mirepoix, une collecte a lieu chaque mardi matin. *Cf arrêté municipal du 26/05/06*

Collecte des emballages et des cartons

La collecte des emballages est réalisée en même temps que celle des ordures ménagères classiques grâce à l'utilisation d'une benne d'enlèvement des ordures ménagères bicompartimentée, permettant de différencier les deux types de déchets et donc de recycler les emballages.

Les emballages de type flacons et bouteilles en plastique, (y compris d'huiles alimentaires), poches de supermarché, boîtes métalliques, aérosols, briques alimentaires et cartonnettes sont à placer dans les sacs jaunes prévus à cet effet. Vous pouvez les retirer, au moment de la distribution organisée une fois par an et annoncée dans le bulletin municipal (cette année, elle a eu lieu en mai). Si vous avez manqué la dernière distribution, vous pouvez les retirer à l'accueil de la Communauté de Communes ou aux ateliers municipaux. Les sacs jaunes sont à déposer près des bacs à ordures. Les cartons des particuliers, en petites quantités, sont collectés avec les sacs jaunes, ils sont à déposer pliés à côté des bacs.

Afin de limiter les nuisances, veillez à déposer cartons et sacs jaunes, la veille au soir des collectes.

Colonnes de verre et de papier

La localisation des colonnes de verre et de papier est la suivante :

Colonnes de verre : Chemin de l'Olivette, Le Foulon, Monuments aux morts, Allée de Palafrugell, Parking du Super U, Ateliers municipaux, Place du Rumat, Le Mayrial, Lycée, Camping, Barthas, Déchetterie, Mazerettes.

Colonnes de papier : Chemin de l'Olivette, Le Foulon, Monuments aux morts, Allée de Palafrugell, Parking du Super U, Place du Rumat, Le Mayrial, Lycée, Barthas, Déchetterie, Mazerettes.

Une réflexion est en cours afin de mieux prendre en compte les zones d'extension urbaine de la ville.

Déchetterie

L'accès à la déchetterie est autorisé à tous les habitants de l'intercommunalité munis d'une carte de déchetterie, à retirer à l'accueil de la communauté de communes, sur présentation d'un justificatif de domicile.

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi, **tous les après-midis**, de 14h à 18h30. Elle est également ouverte le **samedi matin** de 10h à 12h.

Collecte des déchets verts :

Une collecte spécifique est organisée une fois par semaine sur Mirepoix centre, le mardi après midi.

Pour les personnes rencontrant des difficultés pour apporter leurs déchets verts, ou encombrants (tout venant et ferraille) à la déchetterie, veuillez contacter les services de la communauté de communes afin de connaître les dates de passage du camion grappin.

Service de collecte aux commerçants

Les bacs à ordures ménagères situés sur les cours de Mirepoix, sont réservés à l'usage des particuliers. Les commerçants peuvent demander la fourniture d'un bac spécifique ou s'orienter vers le point d'apport volontaire situé auprès des ateliers municipaux, créé en 2006, pour y déposer leurs ordures. Ce point est également équipé pour recevoir les emballages en sacs, les cartons et le verre. Pour les autres déchets, il convient de s'orienter vers la déchetterie. *Pour obtenir des informations complémentaires : orientez vous vers la Communauté de Communes.*

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE DE L'ARIEGE: Fièvre catarrhale

Je vous informe que plusieurs cas suspects de « fièvre catarrhale » ont été détectés ces 10 derniers jours par le réseau de surveillance vétérinaire dans le Département de l'Ariège ; Les premiers résultats de laboratoire confirment la présence du virus dans 35 élevages, dont 18 ont été confirmés comme appartenant au Séro-type 1 (BTV1).

La fièvre catarrhale, appelée « maladie de la langue bleue », est une maladie qui sévit en Europe depuis août 2006 dans sa variété BTV8. Ce séro-type était totalement inconnu sur le continent auparavant, tandis que d'autres sérotypes restaient limités aux pays d'Afrique du nord et dans une certaine mesure l'Espagne (Séro-type 1 et 4).

La fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie virale, qui touche uniquement les ruminants. Elle n'affecte pas l'homme et n'inspire donc aucune inquiétude pour la population. Les produits animaux, viandes et lait, ne présentent pas de risque pour le consommateur.

Elle provoque un gonflement et un engorgement de la face, des pieds et des mamelles, d'où des baisses de production importantes et des avortements. Les animaux ont une forte fièvre et les mortalités peuvent atteindre jusqu'à 30% chez les ovins.

La maladie ne se transmet pas de manière directe d'animal à animal, mais par piqûres de petits moucheron issus de la famille des culicoïdes, dont la prolifération est importante en fin d'été. Les insectes récupèrent le virus en piquant un animal malade puis le transmettent par piqûre à des animaux sains.

La prévention repose sur deux types de mesures :

■ Lutter contre le virus : depuis le 24 juin 2008, une campagne de vaccination préventive des ovins et bovins contre le séro-type 8 (27000 cas sur la totalité du territoire) est en cours, mais qui ne protège pas les animaux contre le séro-type 1 (jusqu'à présent 35 cas cantonnés au département des Landes et des Pyrénées Atlantiques).

■ Lutter contre le moucheron : la lutte repose sur l'application d'insecticides vétérinaires rémanents sur les animaux, à intervalle d'environ trois semaines, et sur l'entretien des abords en évitant les lieux humides de ponte des insectes.

La désinsectisation des animaux et la vaccination contre le séro-type BTV1 (dans la limite des doses disponibles) sont obligatoires sur tout le département à compter du 22 Août. Selon toute vraisemblance, une partie des doses vaccinales sera disponible dès le début de Septembre.

Cette vaccination concerne aussi bien les gros élevages que les particuliers ayant à leur disposition 1

ou 2 moutons pour tondre leur pelouse notamment, qui constituent néanmoins des réservoirs de virus et pour lesquels je vous demande de bien vouloir relayer cette information (par ailleurs largement diffusée dans la presse).

Une note d'information est affichée en mairie et laissée à disposition des administrés, en particulier ces détenteurs occasionnels de ruminants. Si ces personnes ne sont pas déclarées officiellement en tant que détenteurs de ruminants, elles devront prendre contact auprès de **l'établissement départemental de l'Élevage**

(EDE : 05.61.02.14.08) afin d'être inscrites sur les listes de prophylaxie. Dans la mesure du possible, je vous demande d'en tenir informé les **services vétérinaires (fax au 05.61.02.16.20)**, car le recensement des cheptels ovins est une étape indispensable pour assurer l'efficacité de la vaccination et stopper l'épizootie.

Il peut être utile de porter également à la connaissance des administrés que le fait de contrevenir aux obligations de désinsectisation et de vaccination imposées en application des articles R.224-15 et R.224-16 du Code Rural sont passibles de contravention de la 4^{ème} classe (150€par animal).

Une rubrique FCO a été créée sur le site Internet de la préfecture afin de permettre une mise à jour régulière des informations concernant cette maladie :

(http://www.ariège.pref.gouv.fr/sections/actions_de_l_état/secureté_et_gestion/gestion_des_risques?id=fievre_catarrhale_ov).

Vous pouvez par ailleurs contacter les **services vétérinaires au 05 61 02 16 00** pour toute information complémentaire.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

■ Toilettes publiques: nous rappelons que trois wc sont à la disposition du public:

- Cours Docteur Chabaud (sanisettes)
- Ancienne gare
- Rue Maréchal Joffre (à côté de la crèche et de la salle SES3)

■ Nous informons la population, et plus particulièrement les commerçants et artisans, qu'aucune autorisation accréditant le démarchage à des fins publicitaires, n'a été délivrée par la mairie.

■ Elections CNRACL: La Mairie informe les agents retraités de la CNRACL que les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de la CNRACL auront lieu en décembre 2008. La liste électorale du Collège « Personnel en retraite » peut être consulté au secrétariat de la Mairie jusqu'au 1er octobre.

INSEE

Objet : enquête par sondage
Institut National de la Statistique et des Études Économiques

effectue du :

22 SEPTEMBRE au 18 OCTOBRE 2008

« Loyers et charges »

auprès d'un certain nombre de personnes de notre commune désignées par tirage au sort.

Un agent de la Direction Régionale se présentera à partir de la date indiquée ci-dessus
chez ces personnes pour procéder à l'enquête.

Celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant

COMMERCES ET SERVICES

Nous apprenons l'installation récente de:

Boutique l'Aventurine

Mme COURTET Sabine

31 Rue Victor Hugo

Réfection d'ameublement

Réfection siège

Tissus tendus

Art de la table

Liste de mariage

Cadeaux

Contact: 05 61 68 95 13

Cabinet d'assurances AGF

M. MASSE Bernard

12 Cours Colonel Petitpied

Permanences: Lundi, Mercredi, Vendredi

9h00-12h00 et 13h30- 17h00

Contact : 05 61 69 64 42

Nous sommes heureux de les accueillir dans notre ville, nous les saluons cordialement et leur souhaitons de réussir dans leurs entreprises.

EXPOSITIONS

SALLE DES METIERS D'ART:

- **Du 23 septembre après-midi au 14 octobre: Olivier DELOBEL**, terre cuite, peinture, marbre, bronze;

P. PITHON et THO^NYB, peinture à huile et acrylique.

• Du 14 au 21 Octobre: Gilbert CAYLA Pastels secs

• Du 9 au 11 Novembre: Club des aînés « Soleil d'Automne » Patchwork, peinture sur soie.

AGENDA

Samedi 4 octobre: 21H, salle Paul Dardier, troupe Falstaff' Théâtre « *Improviz'afon* ».

Jeudi 16 Octobre: 21h00 salle du cinéma

Conférence: « *Evolution du monde du vivant* ».

Samedi 18 Octobre: 2ème journée de l'histoire locale à Mirepoix, 15h00 salle Paul DARDIER

Conférence: « *Aux portes de l'histoire : du Néolithique à l'Age du Bronze en Méditerranée* », en présence de Jean GUILAINE.

Samedi 18 et Dimanche 19 Octobre: Fête de la pomme.

Directeur de la publication: Le Maire, Nicole QUILLIEN

Publication : Mairie de Mirepoix – ISSN 1630-7909